

1. Procédures de sélection statutaire

En 2010, Selor a réalisé 399 procédures de sélection statutaires, dont 75 concernaient des sélections de management et 2 sélections 'ongoing' pour le recrutement des agents de surveillance pénitentiaire. Ces sélections sont principalement axées sur des profils ayant un haut niveau de formation : 67 % concernent le niveau de master et 23 % concernent celui de baccalauréat. Selor constate également une hausse importante du nombre d'inscriptions : presque 102.000 personnes inscrites en 2010 soit 20.000 en plus par rapports à 2009. Malgré cette hausse importante, Selor a fourni de nombreux effort afin de réduire les délais de traitement des procédures : 90 jours en moyenne en 2010 pour 97 jours en 2009.

Les sélections concernent surtout les niveaux A (master) et B (bachelier) : 67 % pour des profils de niveau A (en ce compris les sélections pour les fonctions de management) et 24 % pour des profils de niveau B. 8 % des sélections sont organisées pour le niveau C et 1 % pour le niveau D. Comme les années précédentes, Selor constate davantage d'inscriptions francophones (67 %) que d'inscriptions néerlandophones (33 %). Enfin, Selor constate une quasi parité hommes/femmes au niveau des inscriptions, avec un nombre légèrement plus élevé de candidates inscrites.

Nombre de procédures de sélection par niveau			
	2008	2009	2010
Niveau A (master)	307	252	<b>267</b>
Niveau B (baccalauréat)	95	91	<b>93</b>
Niveau C (enseignement secondaire supérieur)	28	23	<b>34</b>
Niveau D (enseignement secondaire inférieur ou aucun diplôme)	15	11	<b>5</b>
Total	445	377	<b>399</b>

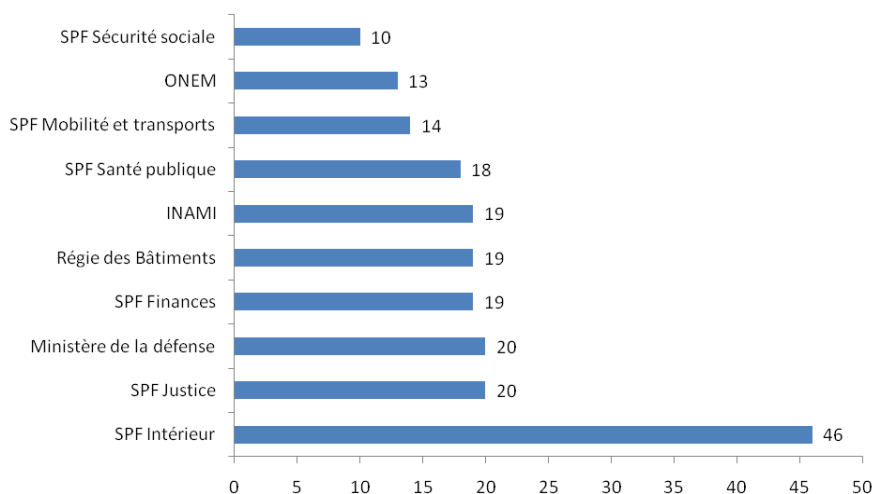
Sélections de recrutement statutaires (+ management + ongoing PBA 2010)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Inscriptions	55.050	114.964	71.616	64.888	81.670	<b>101.967</b>

Statistiques des sélections de recrutement statutaires (+ management)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rejets	44,99 %	46,50 %	34,22 %	30,58 %	23,27 %	<b>21,54 %</b>
Absent	40,57 %	31,63 %	32,60 %	34,17 %	36,76 %	<b>35,49 %</b>
Présents	59,43 %	68,37 %	67,40 %	65,83 %	63,24 %	<b>64,51 %</b>
Lauréats	33,57 %	19,39 %	15,74 %	26,60 %	24,81 %	<b>26,74 %</b>

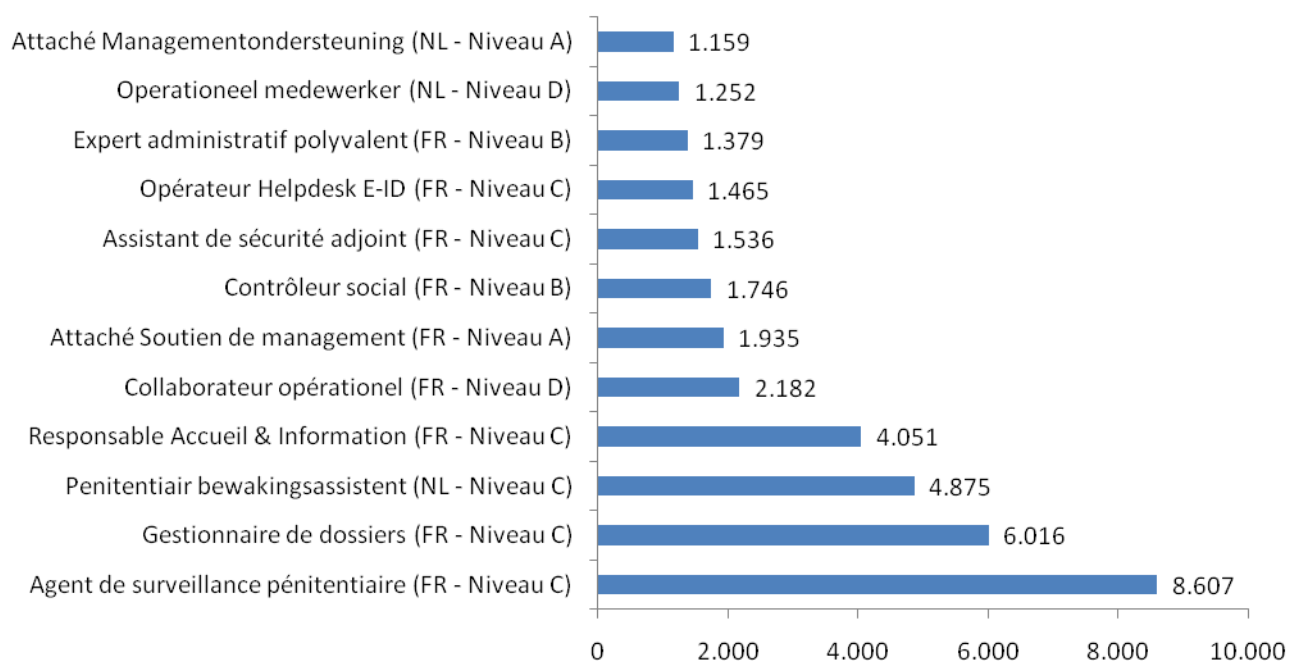
Niveau	Inscriptions	Inscriptions Online	% online
Niveau A (master)	35.646	35.408	99 %
Niveau B (baccalauréat)	22.857	22.603	99 %
Niveau C (enseignement secondaire supérieur)	13.918	13.802	99 %
Niveau D (enseignement secondaire inférieur ou aucun diplôme)	8.423	8.290	98 %
Total	80.844	80.103	99 %

Répartition du nombre de sélections par client (sélections statutaires + management)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Fédéral	75,5 %	63,6 %	76 %	73 %	81 %	95 %
Gouvernement flamand	7,3 %	17,8 %	12 %	6 %	4 %	0,5 %
Région wallonne	3,7 %	8,3 %	5 %	10 %	6 %	0,5 %
Région Bruxelles-Capitale	4,3 %	1,9 %	2 %	2 %	1 %	3 %
Communauté française	///////	0,4 %	2 %	6 %	7 %	0,5 %
Tiers	9,2 %	8 %	3 %	3 %	1 %	0,5 %

### Clients ayant réalisé le plus grand nombre de procédures de recrutement statutaire en 2010



### Sélections les plus populaires en 2010



Inscriptions par niveau (ce tableau ne tient pas compte des sélections ongoing ASP 2010)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Niveau A (master)	20,23 %	25,70 %	28,02 %	28,96 %	27 %	<b>36,65 %</b>
Niveau B (baccalauréat)	31,22 %	23,46 %	25,30 %	15,51 %	20 %	<b>31,57 %</b>
Niveau C (enseignement secondaire supérieur)	24,75 %	39,59 %	17,71 %	22,49 %	28 %	<b>25,40 %</b>
Niveau D (enseignement secondaire inférieur ou aucun diplôme)	23,80 %	11,25 %	28,96 %	33,04 %	25 %	<b>6,38 %</b>

Inscriptions selon le rôle linguistique (ce tableau ne tient pas compte des sélections ongoing ASP 2010)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Néerlandophones	31,79 %	42,54 %	38,97 %	40,16 %	44,26 %	<b>33,42 %</b>
Francophones	68,21 %	57,41 %	61,02 %	59,79 %	55,72 %	<b>66,58 %</b>
Germanophones	0 %	0,05 %	0,01 %	0,05 %	0,02 %	<b>0 %</b>

Inscriptions selon le sexe (ce tableau ne tient pas compte des sélections ongoing ASP 2010)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Hommes	58,41 %	52,20 %	58,32 %	54,62 %	48,62 %	<b>49,72 %</b>
Femmes	41,59 %	47,80 %	41,68 %	45,38 %	51,38 %	<b>50,28 %</b>

Taux de réussite et lauréats (ce tableau ne tient pas compte de sélections ongoing ASP 2010)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Inscriptions	55.050	114.964	71.616	64.888	81.670	<b>88.536</b>
Présences	17.997	42.054	31.750	29.650	39.627	<b>44.810</b>
Lauréats	6.043	8.155	5.000	7.887	9.833	<b>11.980</b>
Taux de réussite	37 %	41 %	41 %	40 %	39 %	<b>27 %</b>
Taux de réussite (Hommes)	36 %	38 %	38 %	36 %	36 %	<b>24 %</b>
Taux de réussite (Femmes)	37 %	43 %	42 %	40 %	38 %	<b>29 %</b>
Taux de réussite (néerlandophones)	37 %	46 %	46 %	44 %	43 %	<b>38 %</b>
Taux de réussite (francophones)	37 %	36 %	33 %	34 %	34 %	<b>19 %</b>

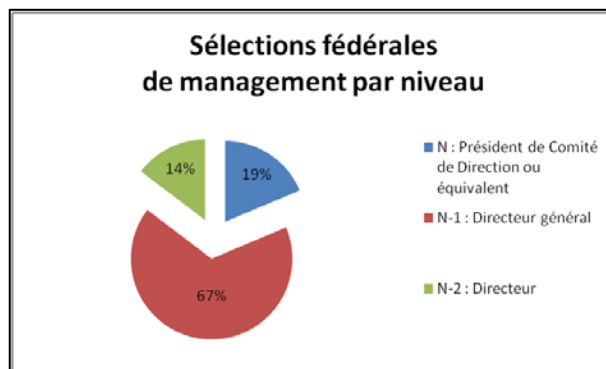
Procédure de sélection ongoing pour les agents de surveillance pénitentiaire (ASP) 2010

Depuis mai 2010, le mode de recrutement des ASP a été totalement revu. Alors que par le passé, les personnes intéressées ne pouvaient postuler que lorsque la procédure de sélection était publiée (généralement 1 fois par an pour un délai d'inscription de 2 semaines), celles-ci ont à présent la possibilité de postuler à tout moment. Elles ont également la possibilité de choisir dans quelle(s) région(s) ils souhaitent travailler. Ces changements étaient nécessaires pour accélérer la procédure de recrutement. De plus, la fonction d'ASP a également été revalorisée au niveau C. Les ASP seront ainsi rémunérés au niveau de l'enseignement secondaire supérieur.

Statistiques des sélections ongoing ASP 2010									
	Inscriptions	Niveau D → carte d'accès				Consultations	Personnes invitées au test	absents	Lauréats
		Inscrits ongoing ASP	Inscrits épreuve CAA	Absents épreuve CAA	Lauréats épreuve CAA				
FR	8.607	4.544	1.067	407	24	2	360	183	48
NL	4.875	2.253	903	290	39	4	1.219	650	153
Total	13.431	6.797							

2. Procédures de sélection des fonctions de management

En 2010, Selor a mené 76 sélections pour des fonctions de management. 75 de ces procédures ont été organisées à la demande de l'administration fédérale. Selor a également organisé une sélection pour un client externe, le Médiateur Energie. Une sélection pour une fonction de management dure en moyenne 126 jours. Cette durée est calculée à partir du dernier jour d'inscription jusqu'à la date de la communication des résultats au service recruteur.



	N	N-1	N-2	Total
Inscriptions	276	1.050	207	1.533
Rejets	209	687	148	1.044
Présences	47	238	34	319
Lauréats	14	67	10	91
Taux de rejet	76 %	65 %	71 %	68 %
Taux d'absence	30 %	34 %	42 %	35 %
Taux de réussite	30 %	28 %	29 %	29 %

Nombre de sélections	14	50	11	75
Sélections par niveau	19 %	67 %	14 %	100 %
Inscriptions par niveau	18 %	68 %	14 %	100 %

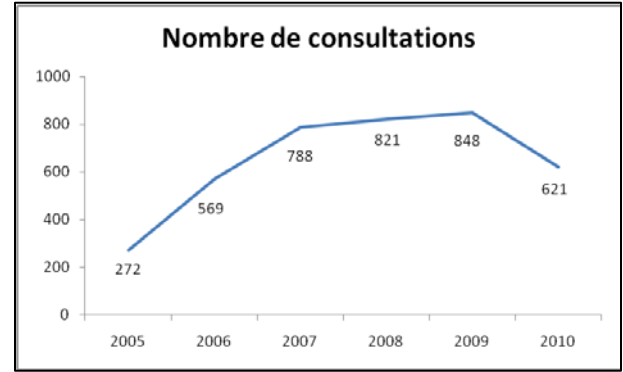
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
N : Président du Comité de Direction ou équivalent	39 %	30 %	21 %	13 %	25 %	30 %
N-1 : Directeur général	30 %	36 %	33 %	21 %	33 %	28 %
N-2: Directeur	23 %	22 %	////	27 %	40 %	29 %
Directeur des services d'encadrement	////	13 %	21 %	////	////	////
Total	31 %	31 %	28 %	20 %	29 %	29 %

	N	N-1	N-2	Total
Inscriptions H	171	842	155	1.168 (76 %)
Inscriptions F	105	208	52	365 (24 %)
Taux de rejet H	71 %	65 %	69 %	66 %
Taux de rejet F	83 %	69 %	79 %	74 %
Taux d'absence H	27 %	34 %	41 %	34 %
Taux d'absence F	39 %	38 %	45 %	39 %
Taux de réussite H	25 %	28 %	32 %	28 %
Taux de réussite F	45 %	28 %	17 %	30 %

<b>Rôle linguistique (Administration fédérale)</b>				
	<b>N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>	<b>Total</b>
<b>Inscriptions NL</b>	72	385	85	542 (35 %)
<b>Inscriptions FR</b>	204	665	122	991 (65 %)
<b>Taux de rejet NL</b>	67 %	47 %	54 %	51 %
<b>Taux de rejet FR</b>	79 %	76 %	84 %	77 %
<b>Taux d'absence NL</b>	33 %	32 %	41 %	33 %
<b>Taux d'absence FR</b>	28 %	37 %	45 %	36 %
<b>Taux de réussite NL</b>	31 %	28 %	26 %	28 %
<b>Taux de réussite FR</b>	29 %	29 %	36 %	30 %

3. Procédures de sélection contractuelle

Chaque jour, les services publics fédéraux recherchent des collaborateurs contractuels dans la banque de données de CV de Selor. Ils indiquent un profil, ce qui permet de lancer une recherche pour trouver la personne répondant aux critères enregistrés. En 2010, la banque de données de CV a fait l'objet de 621 consultations. La durée moyenne de traitement d'une sélection contractuelle est de 77 jours.

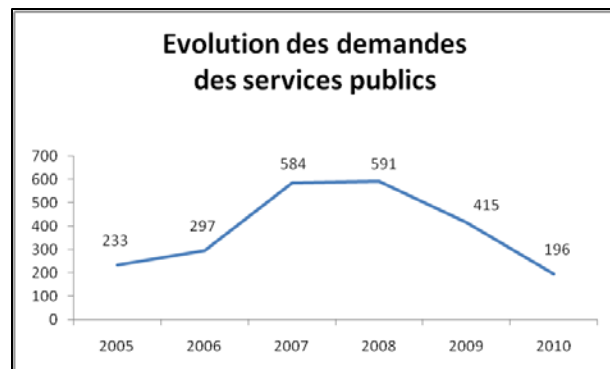
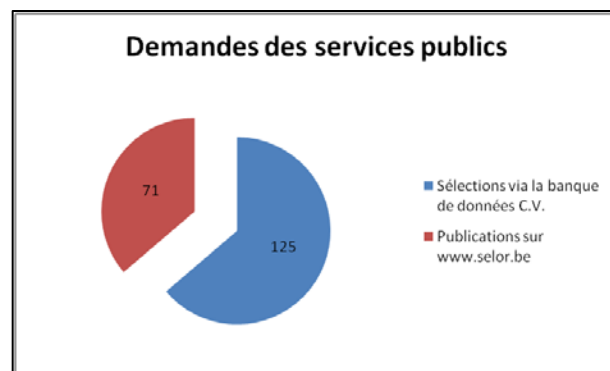


Nombre de consultations de la banque de données C.V.					
2005	2006	2007	2008	2009	2010
272	569	788	821	848	621

4. Procédures de sélection pour le marché interne

La gestion interne du talent constitue une priorité pour Selor, qui encourage ses clients à considérer avec attention les possibilités du marché interne lorsqu'ils ont des besoins en recrutement. Ces possibilités de mutations sont également un atout pour les collaborateurs statutaires, qui ont ainsi la possibilité de découvrir de nouveaux horizons ou de relever d'autres défis.

En 2010, Selor a reçu 196 demandes émanant des services de l'administration fédérale, demandes qui peuvent s'effectuer via la banque de données des C.V. ou via publication sur [www.selor.be](http://www.selor.be). La durée moyenne de traitement d'une sélection de marché interne est de 56 jours.



Recours au marché interne						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Demandes des SPF	233	297	584	591	415	<b>196</b>
Via la banque de données C.V.	86	113	317 (158 venant des entreprises publiques autonomes)	360 (173 venant des entreprises publiques autonomes)	223 (82 venant des entreprises publiques autonomes)	<b>125 (16 venant des entreprises publiques autonomes)</b>
Via publications sur <a href="http://www.selor.be">www.selor.be</a>	147	184	267	231	192	<b>71</b>

5. Recrutement via épreuves complémentaires

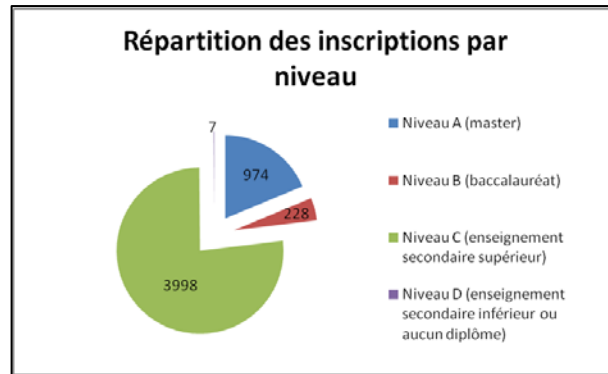
Pour chaque sélection statutaire, Selor établit une liste de lauréat. En général, la personne la mieux classé est engagée pour le poste vacant. Les autres lauréats constituent une réserve de recrutement. Cette réserve, d'une validité de 2 ans dans la majorité des cas, permet de procéder à des recrutements de profils similaires sans devoir refaire l'ensemble de la procédure de recrutement. Ainsi, si d'autres postes requérant les mêmes compétences se libèrent, nous contactons les lauréats pour leur proposer ces postes avec ou sans épreuve complémentaire. Lors d'une procédure sans épreuve complémentaire, l'emploi est proposé à la personne la mieux classée qui a réagi positivement à l'offre. Lors d'une procédure avec épreuve complémentaire, l'emploi est proposé à la personne la mieux classée à cette épreuve complémentaire. La durée moyenne de traitement d'un recrutement avec épreuves complémentaires est de 93 jours.

Recrutement via épreuves complémentaires par les SPF en 2010	
Consultations clôturées	269
Nombre de postes à pourvoir	756
Candidats contactés	12.921
Candidats ayant réagi	4.371
Candidats présents aux épreuves complémentaires	2.203
Candidats lauréats	1.194
Candidats engagés	714



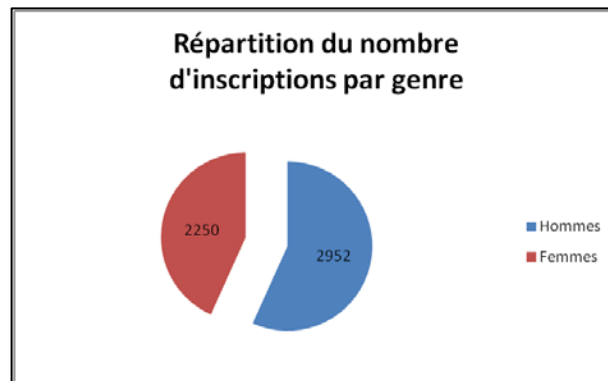
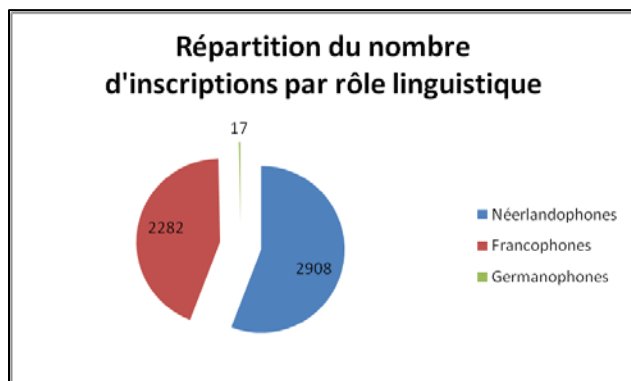
6. Procédures de sélection de carrière (accession)

Selor est responsable de l'organisation des épreuves de promotion pour l'administration fédérale. Ces épreuves permettent à des fonctionnaires statutaires de progresser dans leur carrière. En 2010, 5.207 personnes se sont inscrites aux différentes épreuves. La très grande majorité visait une accession au niveau C. En 2010, Selor a également délégué l'organisation des épreuves d'accession au SPF Finances. Selor assurant toujours un quality check de la procédure. En tout, ce sont quelques 1.867 agents de ce SPF qui ont suivi le trajet d'orientation délégué.



Sélection d'accession							
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Inscriptions	5.171	20.101	9.932	9.971	6.191	6.484	<b>5.207</b>
Présents	3.617	15.174	5.863	7.050	3.983	5.079	<b>2.690</b>
Lauréats	1.761	8.879	1.657	2.417	1.000	2.097	<b>1.279</b>
Absents %	30 %	25 %	41 %	29 %	36 %	22 %	<b>48,34 % *</b>
Lauréats %	49 %	59 %	28 %	34 %	25 %	41 %	<b>47,55 %</b>

\* Ce taux élevé s'explique par la décision du Ministre de la Justice d'upgrader directement les agents pénitentiaires statutaires de niveau D au niveau C (ces personnes inscrites aux sélections d'accession n'ont donc pas participé : 2714 inscrits pour 712 présents ...)



7. Tests linguistiques

Selor a revu l'organisation des tests linguistiques. Depuis fin 2010, il est possible de choisir soi-même le moment où passer ses tests. Par ailleurs, Selor essaie également d'accompagner davantage les gens dans leur choix d'un test linguistique. En Belgique, la législation linguistique est assez complexe et, pour de nombreuses personnes, il est donc difficile de s'y retrouver. Selor a donc répertorié les situations les plus fréquentes. L'inscription, le suivi et l'envoi des résultats et du certificat se font en ligne via Mon Selor.

Tests linguistiques						
	2005	2006	2007	2008	2009 *	2010 **
Inscriptions	24.846	24.485	25.906	25.128	5.685	<b>15.935</b>
Présents	15.879	16.453	17.368	16.561	3.148	<b>12.124</b>
Lauréats	7.464	7.421	7.564	7.503	954	<b>6.401</b>
Absents %	19 %	17 %	19 %	18 %	22 %	<b>24 %</b>
Lauréats %	47 %	45 %	44 %	45 %	30 %	<b>53 %</b>

\*Les chiffres 2009 ne concernent que les tests linguistiques non suspendus, à savoir les articles 7,11 et 12.

\*\* Depuis fin 2009, le mode de fonctionnement des tests linguistiques a été totalement revu. Les chiffres sont donc peu comparables avec les années précédentes. De plus, les chiffres 2010 ne tiennent pas compte des inscriptions introduites depuis l'instauration du nouveau module d'inscription ongoing (3/11/2010). En 2010, 6830 personnes se sont inscrites via le système ongoing.

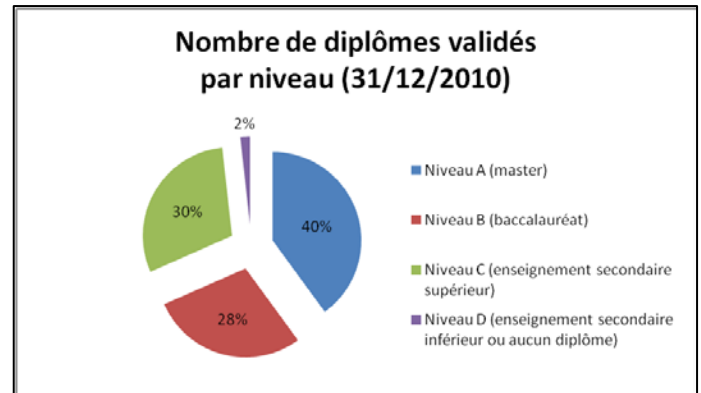
8. Tests de certification du secteur du gardiennage et de la sécurité

Depuis 2007, Selor certifie les agents de gardiennage et de sécurité. En 2009, cette mission s'est étendue aux étudiants qui suivent la spécialisation en « Prévention et Sécurité ». En 2010, Selor a reçu environ 6.500 inscriptions pour le secteur du gardiennage et de la sécurité, dont 1.841 étudiants. La plupart des inscriptions concerne les tests pour les matières juridiques. Les agents qui échouent aux tests sur les matières juridiques ont la possibilité de représenter ceux-ci.

	Secteur du gardiennage			Secteur de la sécurité			Ecoles FSES (7 <sup>e</sup> année)		
	Présents	Lauréats	Taux de réussite	Présents	Lauréats	Taux de réussite	Présents	Lauréats	Taux de réussite
Test psychotechnique	1.735	1.598	92,10 %	38	36	94,74 %	1029	954	92, 71 %
Test législation de base	2.012	1.649	81,96 %	89	76	85,39 %	694	424	61,09 %
Repêchage législation de base	355	254	71,55 %	29	22	75,86 %	118	108	91,52 %
Test législation dirigeant type B	112	94	83,93 %						
Repêchage législation dirigeant type B	15	10	66,67 %						
Test législation dirigeant type A	141	74	52,48 %						
Repêchage législation dirigeant type A	61	41	67,21 %						

9. Profils dans Mon Selor

Au 31 décembre 2010, la banque de données CV de Selor comptait 314.331 profils et 82.038 diplômes validés\*. La majorité des diplômes validés concernent le niveau A (40 %). Viennent ensuite le niveau C (30 %) et le niveau B (28 %). Enfin, très peu de diplôme concernent le niveau D (2 % des diplômes validés). Pour ce niveau, ce sont des formations ou des diplômes d'études secondaires inférieures qui sont validés. Il ne faut pas non plus oublier que le niveau D reprend également la catégorie 'sans diplôme', pour laquelle aucun diplôme n'est à charger.



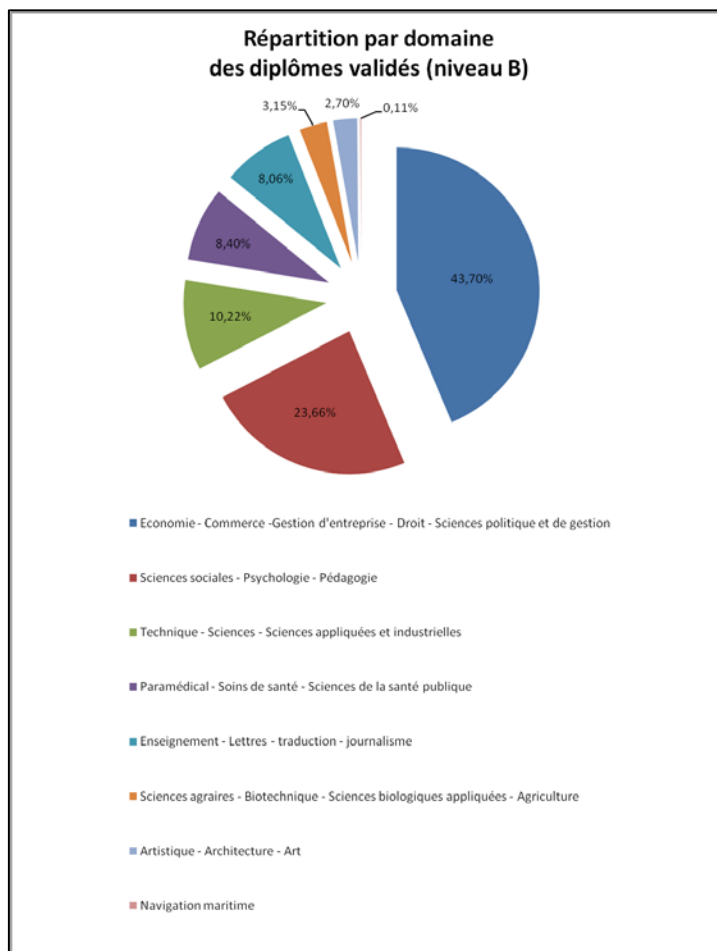
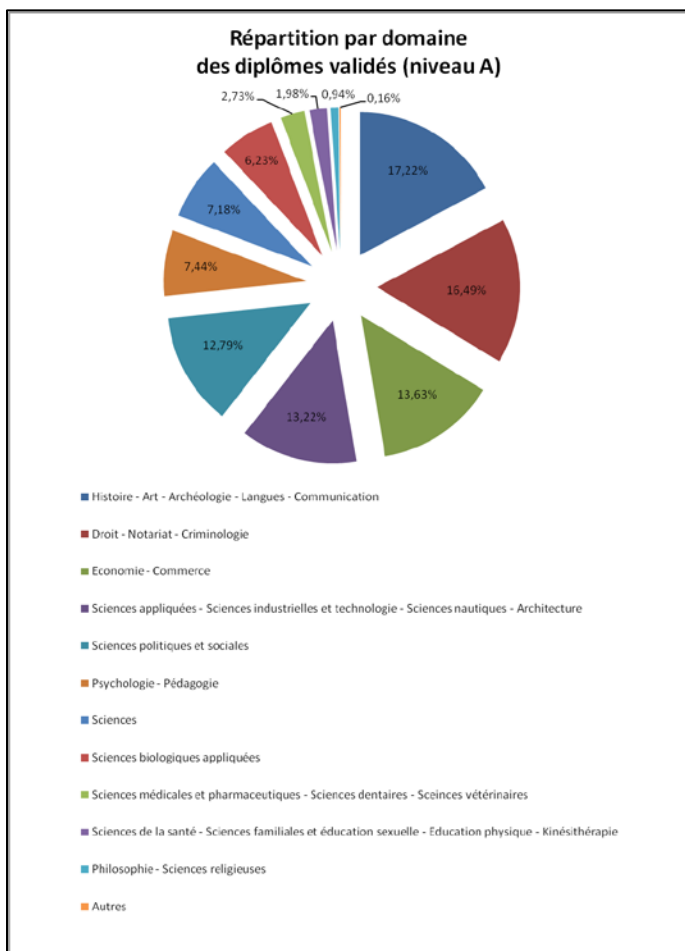
\* nombre de diplômes chargés par les personnes qui se trouvent dans notre banque de données et validés en 2010.

Mon Selor	2007	2008	2009	2010
Profils actifs au 31/12	105.817	159.978	222.935	<b>314.331</b>
Diplôme validés au cours de l'année		26.799	57.775	<b>82.038</b>

Quels profils y trouve-t-on ?

Comme les années précédentes, les diplômes de **master** en en histoire, art, archéologie, langues et communication (17,22 %) et ceux en droit, notariat et criminologie(16,49 %) sont les plus représentés en 2010. Viennent ensuite, l'économie et le commerce (13, 63 %), les sciences appliquées, les sciences industrielles et technologie, les sciences nautiques et l'architecture (13, 22 %) et les sciences politiques et sociales (12,79 %). Suivent encore d'autres disciplines dont les pourcentages sont beaucoup plus faibles.

Selor constate également qu'en 2010, la répartition des différents domaines de diplômes de niveau **baccalauréat** est similaire aux années précédentes. Les diplômes en économie, commerce, droit, gestion d'entreprise, sciences politiques et d'administration occupent encore la première place avec 43,70 %. Viennent ensuite les diplômes en sciences sociales, psychologie et pédagogie (23,66 %) et les diplômes techniques en sciences, sciences appliquées et industrielles (10,22 %). 8,40 % des diplômes validés de niveau B concernent les sciences paramédicales, les soins de santé et les sciences de la santé publique. 8,06 % des diplômes validés concernent l'enseignement, les diplômes littéraires, traduction et journalisme. Les pourcentages des autres domaines de diplômes validés sont inférieurs à 4 %.



## 10. Bilan chiffré de la politique Diversité menée par Selor

Avec ses différents groupes cibles et ses produits, le team Diversité de Selor mène une politique active en matière d'égalité des chances. Selor propose des adaptations pour les personnes atteintes d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie, encourage les femmes à assurer des fonctions de management et veille à favoriser le flux d'entrée de collaborateurs d'origine étrangère. Chaque année, de nombreuses organisations externes font également appel à son centre d'expertise. Le team Diversité a en outre donné pas mal de présentations, y compris à l'étranger.

En 2010, le centre d'expertise diversité de Selor a été consulté 58 fois (conseils, solutions, implémentation de produits/procédures, ...). Diversité a également donné 25 présentations sur la scène nationale, européenne et internationale.

En 2010, Selor a répondu à plus de 700 demandes d'adaptations de procédures. Il peut s'agir d'une procédure de sélection, d'une épreuve de promotion ou d'un test linguistique. Selor prévoit des adaptations raisonnables et un accompagnement individuel. De cette manière, les participants ne sont pas lésés lors des tests en raison de leur handicap, trouble ou maladie.

Depuis octobre 2005, les personnes atteintes d'un handicap peuvent être reprises dans une réserve de recrutement séparée. Cette liste n'a pas de limite de validité et les services publics recruteurs peuvent lui donner priorité quand ils doivent engager un collaborateur. En 2010, 88 personnes figuraient sur cette liste. 5 personnes issus de cette liste ont été engagées en 2010 pour seulement 9 demandes de consultation de ces réserves spécifiques. Un chiffre très faible en regard de la représentativité requise (3 %) de personnes présentant un handicap dans la fonction publique.

Après chaque adaptation de procédure, Selor propose une enquête où chacun peut attribuer un score à l'adaptation qui a été accordée. En 2010, le résultat moyen est de 83 %, ce qui est extrêmement positif.

Types d'adaptation	
Catégorie	Nombre
Visuel	99
Auditif	81
Autisme	7
Mental	16
Moteur	201
Troubles de l'apprentissage	31
Autres	120
Combinaison	59
Non spécifié	90
<b>Total</b>	<b>704</b>

11. Fréquentation du site web de Selor

Le nombre de visiteurs uniques par jour sur le site www.selor.be est de 7.923 en 2010.

www.selor.be	2007*	2008	2009	2010**
Visiteurs uniques	390.135	884.785	1.253.548	<b>1.123.806</b>
Visites	849.194	2.202.173	3.211.150	<b>2.999.705</b>
Moyenne/jour	4.517	6.230	8.798	<b>9.463</b>
Pageviews	3.757.407	13.586.457	19.037.668	<b>21.558.773</b>
Moyenne/jour	19.986	37.223	52.158	<b>68.009</b>

\*Chiffres du 26 juin au 31 décembre 2007

\*\* Chiffres du 17 février au 31 décembre 2010

12. Maitrise de l'organisation : gestion des plaintes et nombre de recours au Conseil d'Etat

Comme tous les services publics, Selor est jugé sur la qualité de son service. Celle-ci est indissociable d'une approche 'orientée client' des plaintes et des remarques. Les citoyens qui prennent la peine de nous signaler d'éventuelles imperfections et de possibles améliorations méritent notre plus grande attention. Les plaintes doivent, tout comme les avis et les demandes d'information, être considérées comme un signal positif de la part du citoyen.

Gestion des plaintes

Gestion des plaintes				
	Totalement recevables	Fondées	Fondées en partie	Non fondées
2006	219	50	8	161
2007	237	79	34	124
2008	325	61	62	202
2009	424	51	141	232
<b>2010</b>	<b>363</b>	<b>71</b>	<b>90</b>	<b>202</b>

La durée moyenne du traitement d'une plainte est de +/- 14 jours

Recours au Conseil d'Etat			
	2008	2009	2010
<b>Nombre total de recours</b>	<b>42</b>	<b>36</b>	<b>18</b>
Plaintes fonctions de management	27	14	4
Plaintes emplois statutaires	11	21	12
Plaintes tests linguistiques	0	0	1
Plaintes réserves	4	1	1



13. Données relatives au personnel de Selor

En 2010, le nombre de collaborateurs a légèrement diminué, passant de 157 à 155. Le nombre total moyen restant proche des 150. En 2009, les collaborateurs ont en moyenne 40 ans. La majorité des collaborateurs Selor sont dans la catégorie des 25 à 30 ans (35) et des 31 à 35 ans (35). Par ailleurs, 22 collaborateurs ont entre 56 et 65 ans, ce qui signifie que dans les années à venir, Selor, tout comme l'ensemble de l'administration, connaîtra une vague de départs considérable. Actuellement, le collaborateur le plus jeune est âgé de 24 ans et le plus âgé de 64 ans.

